selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018 1.13 09/28/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit Autres moyens d'identifica-

tion

Oxytocin Formulation Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

Merck & Co., Inc

seur

Adresse 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

+1-908-740-4000 +1-908-423-6000

Adresse de courrier élec-

tronique

: EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas de pictogramme de danger, pas de mot indicateur, pas de déclarations sur les risques, pas de déclarations sur la sécurité requis.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange Mélange

Composants

	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
- ,	Donnée non disponible	6233-83-6	>= 0 - < 0.1 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la Laver à l'eau et au savon par précaution.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

peau Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

veux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus : importants, aigus et différés Protection pour les secour- :

istes

Inconnu.

Aucune précaution particulière n'est requise pour les secour-

istes

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

: Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Oxytocine, monoacétate (sel)	6233-83-6	STEL	50 ng/m3 (OEB 5)	Interne
		limite d'essuyage	500 ng/100 cm ²	Interne

Mesures d'ordre tech- : Utiliser des systèmes de traitement fermés ou des

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

nique technologies de confinement pour contrôler à la source (par

ex., boîtes de gants/isolateurs) et pour empêcher les fuites

des composés dans le lieu de travail.

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Aucune manipulation manuelle permise.

Les procédés totalement confinés et des systèmes de

transport de matériels sont nécessaires.

Les opérations nécessitent l'utilisation de technologie de confinement appropriée conçue pour empêcher les fuites des

composés dans le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

Couleur : Donnée non disponible

Odeur : Donnée non disponible

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan- : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

gereuses

Conditions à éviter : Inconnu. Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): > 514 mg/kg

DL50 (Rat): > 21 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Souris): > 514 mg/kg

Voie d'application: Sous-cutanée

DL50 (Souris): 5.8 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Rat): > 21 mg/kg

Voie d'application: Sous-cutanée

DL50 (Rat): 2.3 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Aberration chromosomique

Système de test: Lymphocytes humains

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Incidences sur le dé- : Type d'essai: Croissance

veloppement fœtal Espèce: Rat

Voie d'application: Sous-cutanée

Toxicité pour le développement: NOAEL: 1 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Aucune incidence sur le développement fœtal.

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire au fœtus.

Évaluation

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Espèce : Rat LOAEL : 5 μg/kg Voie d'application : Sous-cutanée

Durée d'exposition : 5 jours

Organes cibles : Système endocrinien

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Inhalation : Organes cibles: Système nerveux central

Symptômes: anomalies comportementales Organes cibles: Système cardio-vasculaire

Symptômes: Augmentation de la fréquence cardiaque, Peut causer une arythmie cardiaque., hypotension, tachycardie,

rougissement

Organes cibles: Tractus gastro-intestinal Symptômes: Nausée, Vomissements Organes cibles: Système nerveux central Symptômes: appendies comportementales

Symptômes: anomalies comportementales Organes cibles: Système cardio-vasculaire

Symptômes: Augmentation de la fréquence cardiaque, Peut causer une arythmie cardiaque., hypotension, tachycardie,

rougissement

Organes cibles: Tractus gastro-intestinal Symptômes: Nausée, Vomissements

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ingestion

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

aquatique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

nique pour le : Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Oxytocine, monoacétate (sel):

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 6.27

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon): ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 09/28/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Oxytocin Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01/29/2024 1.13 09/28/2024 3447203-00014 Date de la première parution: 09/26/2018

CA / 3F